

Lot n° : 6
Section : AK
N° : -

Superficie : 347 m²
Superficie de plancher maximale : 240 m²

Maître d'Ouvrage



Carrefour de la Croisée
Port Bourgenay
85440 TALMONT SAINT
HILAIRE

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS

GEOUEST

26, rue Jacques Yves Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél. : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 46 05 43
contact@geouest.fr
N° SIRET : 480 365 956 00014



www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE D'ANGLES

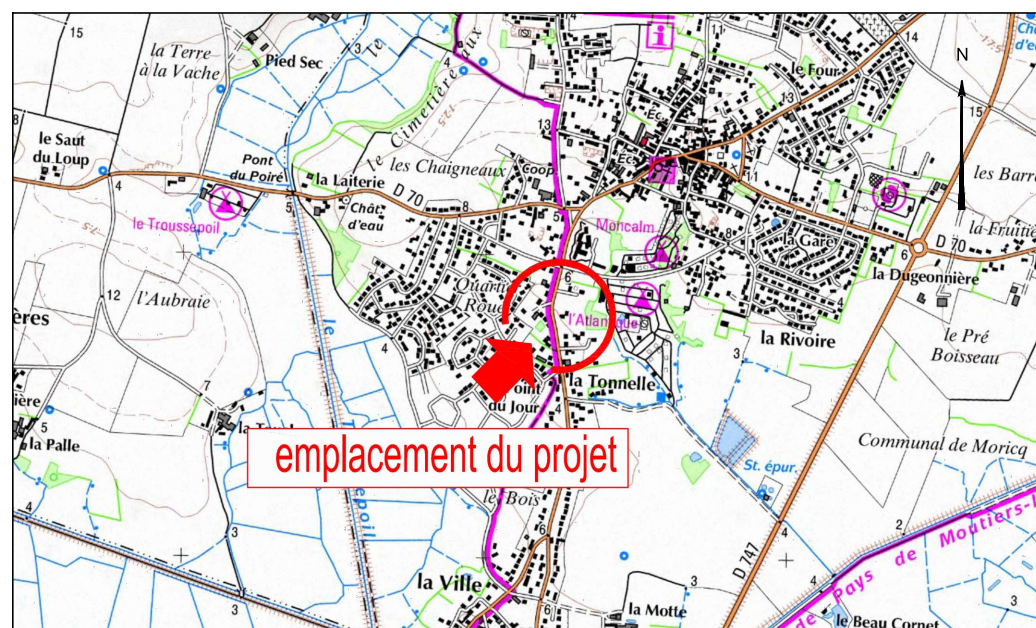
Route de la Tranche sur Mer

Lotissement à usage principal d'habitation
Le Clos Notre-Dame

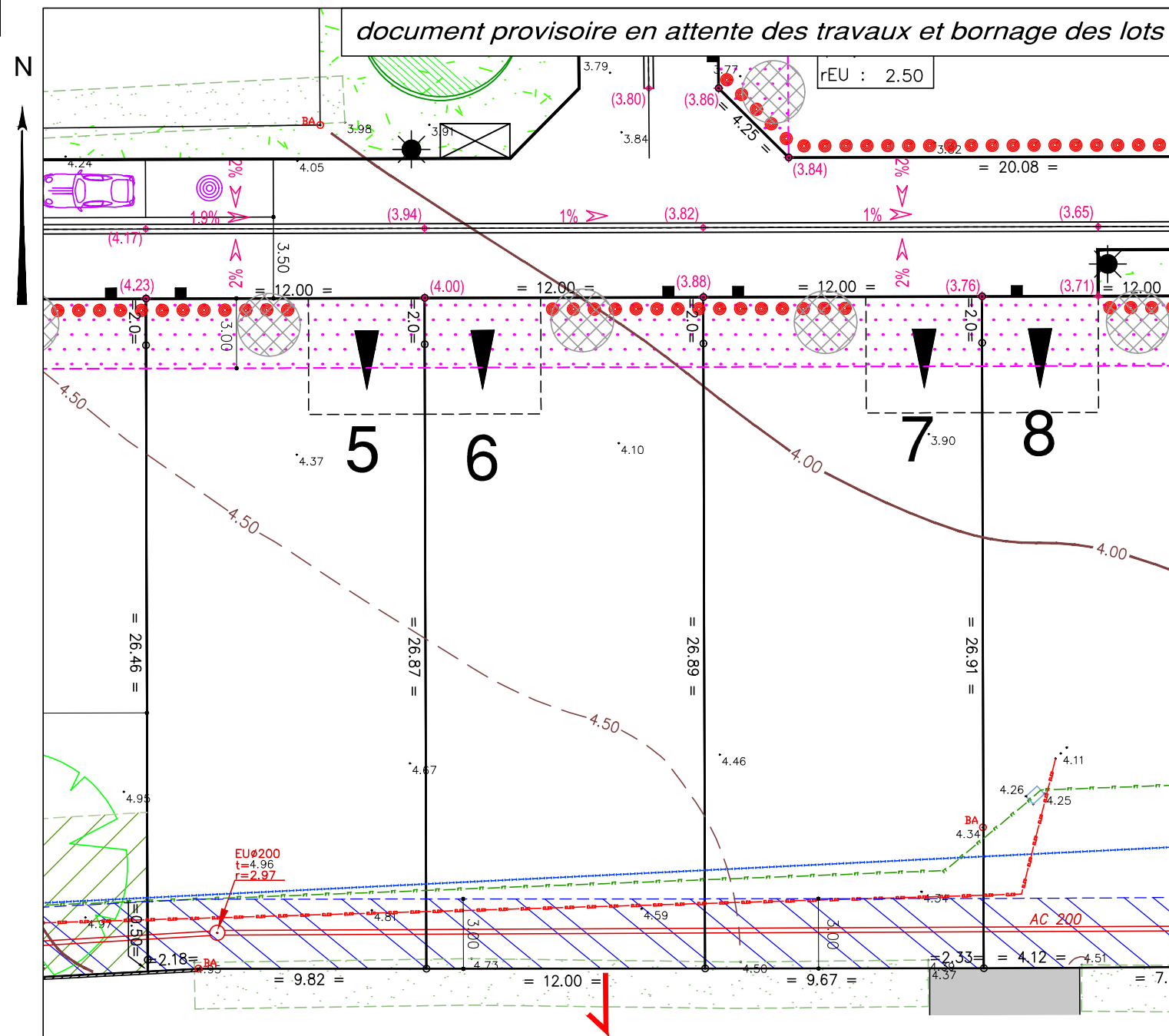
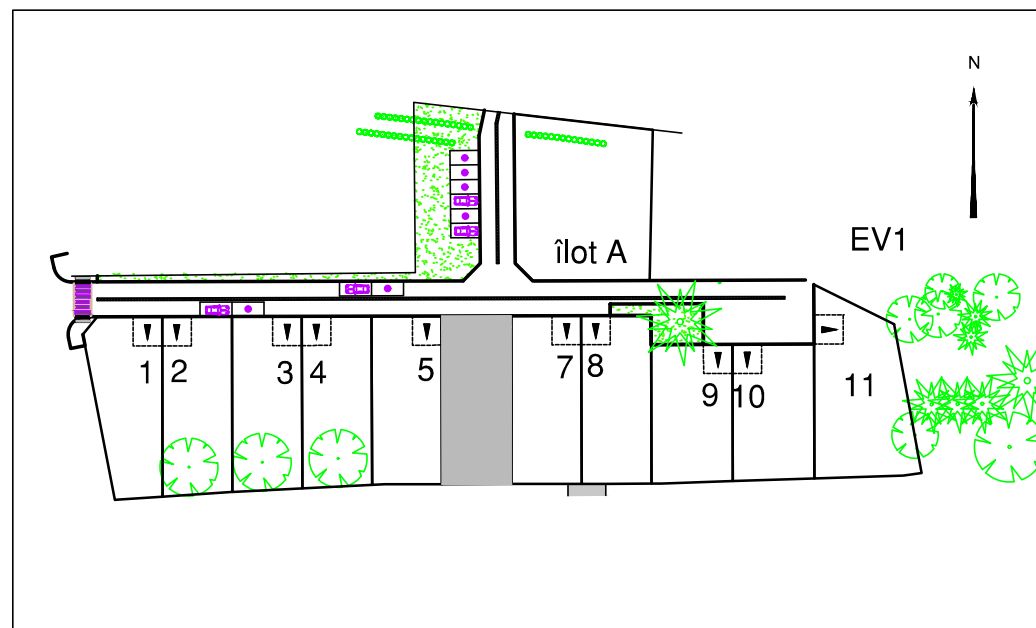
autorisé par arrêté N°PA 085 004 21 S0003 du 20 septembre 2021

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
- Servitude d'aqueduc canalisation EU (zone non constructible)
- Zone de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Accès automobile privatif interdit
- Accès automobile et emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante (confortation possible)
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- Plantation projetée (emplacement de principe)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- 00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- - regard tabouret EU
- T : - cote tampon du regard EU
- rEU : 2.60 - cote radier du branchement EU } => cotes projet (à vérifier sur place)
- ☼ - candélabre
- ☼ - emplacement indicatif du coffret électrique/du regard téléphone et du citerneau AEP
- Les eaux pluviales sont gérées à la parcelle
- — - canalisation EU AC existante en fond de lot. Tout raccordement à cette canalisation est interdit
- — - réseaux existants sur parcelles seront déposés dans le cadre des travaux
- — - signe d'appartenance de mur
- o - borne OGE



Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU, Electrique, Téléphone, candélabres).

